

Autochtone
en Corse

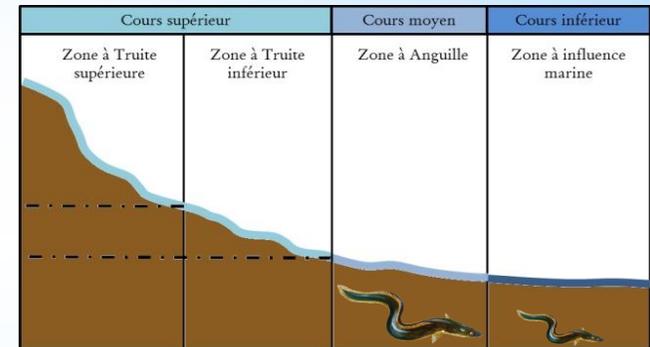
Anguille européenne

Biologie-Ecologie

L'anguille est une espèce catadrome qui migre pour se reproduire en pleine mer. On la rencontre dans les embouchures mais aussi dans les lacs et les étangs où elle est fortement pêchée, notamment sous la forme jeune appelée civelle. En effet, son cycle biologique comprend quatre phases: la phase larvaire, les civelles, l'anguille jaune et l'anguille argentée. L'anguillette est parfois utilisée pour définir le stade entre celui de civelle et d'anguille jaune.

L'anguille argentée peut mesurer entre 50 cm et 1,5 m et peser jusqu'à 8 kg. En automne, elles entreprennent leur migration afin d'assurer leur reproduction qui semble avoir lieu dans la mer des Sargasses. Peu de choses sont établies sur la reproduction mais il semblerait qu'elle s'effectue à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Aucune reproduction ou œufs n'ont pu être observés mais la présence de larves témoigne de leur lieu de reproduction. Les larves, portées par le Gulf Stream vont entreprendre un voyage qui peut durer de quelques mois à presque 3 ans pour rejoindre la rivière où ont grandi leurs parents. Elles migreront à leur tour, 3 à 20 ans plus tard, vers la pleine mer pour se reproduire et mourir.

L'anguille est un carnivore opportuniste mais un régime piscivore est observable à partir du stade « anguillette ». Au cours de leur migration, les anguilles argentées cessent de se nourrir.



Famille : Anguillidés

Nom scientifique : *Anguilla anguilla* Linnaeus, 1758

Nom français : Anguille européenne

Nom Corse : L'anguilla

Origine : Europe

Description

L'anguille européenne est reconnaissable par sa forme serpentine et par la présence d'une nageoire dorsale, caudale et anale formant une nageoire unique et continue. Sa peau est recouverte de petites écailles et d'un fort taux de mucus. L'anguille subit plusieurs métamorphoses au cours de sa vie et peut, tour à tour, être appelée civelle, anguille jaune et anguille argentée. Sous cette dernière forme, l'anguille a alors une peau plus épaisse, le dos sombre et le ventre blanc.

Répartition

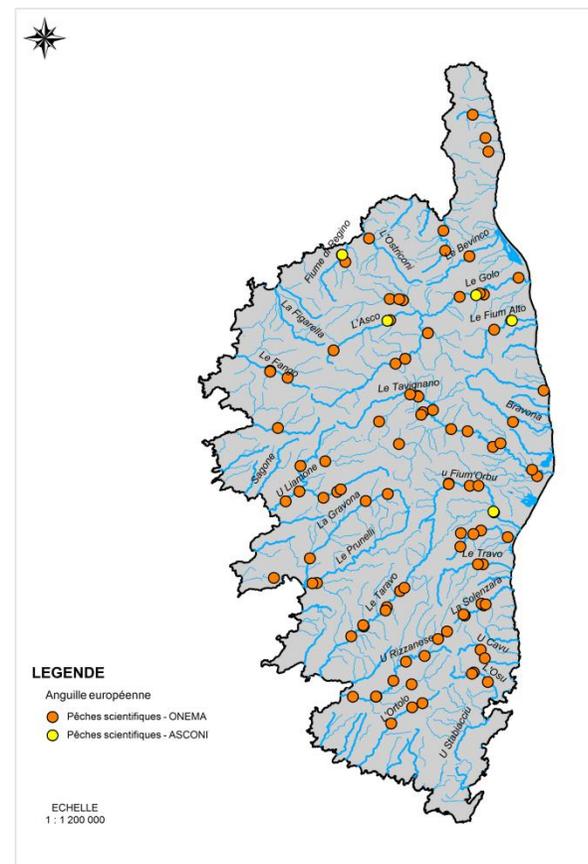
L'espèce est présente dans tous les lieux communiquant avec la Méditerranée ou l'Atlantique, de l'Islande au Maroc et de l'Irlande à la mer Noire. En Corse, elle a été trouvée dans 80 % des cours d'eau ayant fait l'objet d'un inventaire par l'ONEMA jusqu'en 2012 et en forte quantité (plus de 400 individus en un point dans le Liamone). L'anguille a été observée sur 60 % des stations de pêches scientifiques réalisées par l'ONEMA entre 1988 et 2012. Cette espèce a fait l'objet du plus grand nombre de pêches scientifiques après la truite de rivières. Sa présence est notée dès 1988 dans le Gravona et l'Abatesco. Depuis, elle est largement répartie sur les cours d'eau de Corse du sud et de haute Corse.

Evolutions et menaces

L'anguille, espèce protégée par la convention CITES, OSPAR (2008) et de Barcelone et figurant sur les listes rouge (nationale et mondiale) comme une espèce en danger critique d'extinction, est en régression depuis les années 1980.

L'anguille, mais plus particulièrement les civelles, sont dans certaines régions surnommées « or gris » ou « or blanc ». En effet, elles sont fortement pêchées et se vendent à un prix moyen de 150 à 200 euros/Kg, pouvant parfois dépasser le millier d'euros dans certaines régions. Sa surpêche n'est pourtant pas la seule raison de ce déclin, la dégradation de son habitat (pollution, aménagement littoraux, barrages), et les pathogènes y contribuent également.

Depuis la saison 2009-2010, un plan de gestion européen de l'anguille à été mis en place. Dans ce cadre, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie, en partenariat avec l'ONEMA ont lancé un appel à projet (2013-2014), visant un repeuplement des bassins français.



Bibliographie (pour en savoir plus)

- P. Keith, H. Persat, E. Feunteun, J. Allardi, « Les poissons d'eau douce de France », 2011, édition biotope, collection inventaires et biodiversité, Paris.
- B. Roché, « Atlas des poissons d'eau douce de Corse », 2001, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Bastia.
- E. Amilhat « Etat sanitaire de l'anguille européenne *Anguilla anguilla* dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse : synthèse bibliographique », 2007, Rapport Pôle lagunes et Cépralmar. CBETM, Université de Perpignan. 88p.
- Le site de l'ONEMA : www.onema.fr/plan-anguille
- DREAL Rhône-Alpes, « Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2010-2014 », 2010, 44 p.
- Le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <http://inpn.mnhn.fr/espece>
- JP. Corolla, F. Ziemski, in : DORIS, 6/4/2014 : *Anguilla anguilla* (Linnaeus, 1758), http://doris.ffesm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=856